

ABONNEMENT

1 an	18 fr.
6 mois	9 fr.
3 mois	5 fr.
Paris	
1 an	20 fr.
6 mois	10 fr.
3 mois	5 fr.

ou s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces	la ligne.....	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
 Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 1er SEPTEMBRE

PARTOUT

Les Italiens se conduisent mal partout où on leur donne l'hospitalité.

On n'a pas oublié les événements qui se sont produits, il y a deux ans, en Australie et aux Etats-Unis.

La *Mafia*, société secrète organisée pour le vol et l'assassinat, s'en donnait à discrétion à la Nouvelle-Orléans comme à Sidney.

Américains et Australiens, exaspérés, firent justice et cruellement.

En vain les journaux italiens essayèrent de donner le change sur la cause de ces exécutions opérées publiquement par les citoyens malgré la magistrature trop lente et peureuse.

Il ressortit clairement de cette double aventure que beaucoup d'Italiens, partout où ils immigrèrent, sont les individus les plus dangereux du monde.

En Australie et en Amérique, ils renouvelaient les sombres histoires du Moyen-Age, et avec une habileté criminelle invraisemblable.

Ce n'étaient pas des ouvriers ceux-là, mais des artistes très distingués.

En France, s'ils n'ont pas essayé d'exercer des talents dignes d'inspirer l'imagination d'un romancier, c'est que, sans doute, la police y est relativement trop bien faite.

Ce sont les représentants des basses classes qui y ont joué du couteau, à Aigues-Mortes, emportés par leur tempérament sanguinaire et encouragés par la supériorité de leur nombre.

Après l'événement, ils ont menti. Agresseurs, ils ont prétendu qu'ils n'avaient fait que se défendre.

Et puis se sont produites, en Italie, des démonstrations très lâches.

Voici qu'à Chicago cinq cents de ces péninsulaires tentent de fomenter des désordres.

On les a vivement mis à la raison du reste, grâce à une police assez forte.

Que les journaux italiens réclament des compensations aux Etats-Unis, et que le cabinet de Rome demande des excuses comme à Paris, et voilà un incident diplomatique qui deviendra amusant.

INFORMATIONS

LES MINISTRES. — Le prochain conseil aura lieu jeudi 7 septembre à Fontainebleau.

DÉLIBÉRATION ANNULÉE. — Le préfet du Var a pris un arrêté annulant une délibération du Conseil municipal socialiste de Toulon, qui demandait la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

LA SANTÉ DE M. CARNOT. — Une note de l'Agence Havas dément formellement les bruits inquiétants qui courent sur la santé de M. Carnot. Le Président a donné audience comme les années précédentes.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE. — Le Conseil général de la Corse a adopté un vœu priant le gouvernement de désigner la Corse comme point de ravitaillement de l'escadre russe dans la Méditerranée.

LAGUERRE ET CHARRIÈRES. — Charrières, le concurrent de Laguerre, a été accusé par Rochefort et Laguerre d'avoir assassiné un caporal de pompiers en 1870, lors de l'échauffourée de la Villette.

Il va provoquer Laguerre et ensuite Rochefort.

CONFLITS SANGLANTS. — Des conflits sanglants se sont produits sur la frontière russo-autrichienne entre douaniers et contrebandiers.

Il y a eu plusieurs tués.

BISMARCK. — M. de Bismarck serait gravement malade.

On redouterait une issue fatale.

LES FOURRAGES ITALIENS. — Plusieurs chambres de commerce et sociétés agricoles d'Italie, alléguant le danger, pour les provinces italiennes s'adonnant à l'élevage du bétail, de l'exportation du fourrage à l'étranger, viennent d'adresser une pétition au gouvernement italien en vue d'obtenir qu'il interdise temporairement cette exportation.

EN ITALIE. — Après les premières démonstrations anti-françaises, fabriquées artificiellement, dit l'*Italia del Popolo*, le mouvement a changé.

Le *Journal de Rome* examine les événements de Gênes, Palerme, Naples, Milan, Turin, et trouve que la raison en est la misère, qui est devenue permanente.

Il estime que la situation est grave.

Rappelant comment a commencé la Révolution française, l'*Italia del Popolo* se demande si l'Italie n'approche pas d'un mouvement semblable. Il est peu probable que le mouvement auquel fait allusion la feuille italienne ait des chances de réussir, car le gouvernement est décidé à réprimer énergiquement les menées socialistes ou républicaines dont le nombre est très limité en Italie.

C'est ce qui explique les mesures sévères maintenues dans plusieurs villes.

A MADAGASCAR. — Les Hovas continuent à organiser la résistance.

Ils ont débarqué dans un des ports de la côte Est une grande quantité de munitions et d'armes provenant d'une fabrique de Manchester. Tout cela s'est fait en secret.

Le *Primauguet*, battant pavillon de l'amiral Richard, commandant de la division navale de la mer des Indes, est dans les eaux de Tamatave.

Il se dirigera sans doute du côté de Mahamaro et de Vatomandry afin de voir si le voilier anglais qui vient d'opérer ce nouveau débarquement ne s'y trouve pas.

Curieuse coïncidence

Ce fut le 18 septembre 1868, alors que Isabelle II, reine d'Espagne, prenait les bains à Saint-Sébastien, qu'éclatèrent les troubles qui devaient avoir pour elle des conséquences si fatales.

Ces jours derniers, la reine régente se trouvait également à Saint-Sébastien lorsqu'éclata dans la ville même, aux cris de: *Vivent les Fueros!* une insurrection qui n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Les amis de M. Sagasta affirment que les événements de Saint-Sébastien n'ont pas ébranlé la confiance de la reine régente dans la politique de son premier ministre. La formation d'un cabinet militaire n'est qu'une hypothèse.

Les divergences qui existent entre les groupes conservateurs et leurs chefs rendent impossible le retour de ce parti au pouvoir.

On évalue à 3,000 le nombre de personnes ayant quitté Saint-Sébastien.

Dans une proclamation, la municipalité recommande le calme dans l'intérêt même de la cause fuériste.

Par mesure de précaution, les établissements publics sont fermés le soir à dix heures.

L'autorité militaire a fait désarmer les matelots de la douane, craignant que le peuple ne s'empare de leurs armes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 31 août 1893.

Londres est de mieux en mieux disposé et notre place, qui ne demande qu'à marcher de l'avant, obéit à l'impulsion qui lui vient de ce côté.

Le 3 0/0 a varié de 99.25 à 99.38 et ferme à 99.32. Le 4 1/2 se montre plus ferme à 104.15.

On a tenté, mais en pure perte, de poursuivre le relèvement de l'Italien. Coté un instant 83.40, des offres nombreuses l'ont ramené vivement en clôture à 85.22.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE. — Le Procès

(Suite)

Il reprit tout haut, en enlevant le diner servi :

— Vous avez tort, mon garçon, de vous laisser abattre ainsi. Et d'abord, mangez un peu. Je vous attendrai.

— Merci, je n'ai besoin de rien.

— Il est payé, votre diner... par conséquent...

— Vous pouvez tout enlever.

— Ce sera comme vous voudrez, mais ce n'est pas raisonnable.

Le greffier fit un paquet du tout, sortit, referma soigneusement la porte et éteignit le gaz qui brûlait dans le couloir et qui éclairait la cellule par le guichet.

Il se disait tout en s'en allant :

— Voilà un jeune homme qui a fait une bêtise qui lui coûtera cher. Il ne s'en remettra pas.

Edgar, plongé dans les ténèbres, reprit sa

lettre, la mit sur ses lèvres pour embrasser tout ce qu'elle y avait laissé d'elle, mais il répétait, en la couvrant de baisers, cette phrase qui avait jeté tant d'anxiété dans son âme :

« A moins que ce ne soit un moyen de vous sauver. »

V

A l'heure même où Edgar de Cordouan, dans sa prison, lisait la lettre d'Ariane, celle-ci, à la fenêtre de l'hôtel de Millanges, attendait avec anxiété les nouvelles de la journée. Elle était seule. Son père était sorti pour apprendre ce qui s'était passé à l'audience.

Ariane a beaucoup pâli depuis que nous l'avons pour la première fois présentée à nos lecteurs. Ses joues ont maigri, sa taille est devenue plus svelte encore et ses grands yeux noirs paraissent plus lumineux et plus grands.

Depuis l'arrestation de son fiancé, la malheureuse enfant a souffert toutes les tortures. On sait ce qu'elle pense du crime des Chartrons, qui elle soupçonne d'être l'auteur principal du meurtre de Delphine Lagrange, le bourreau d'Edgar, et elle a été obligée de voir chez elle cet homme, de lui faire bonne mine ; et plus les jours s'écoulaient, plus elle s'aperçoit que son père est entiché de lui et plus elle le

voit décidé à passer outre à ses protestations et à ses répugnances à le lui imposer comme mari.

Son mari, Henri Soulac, ce lâche, ce traître qu'elle accuse tout bas ! Hélas ! elle ne peut l'accuser que tout bas. Il y a des moments même où elle doute, comme elle le dit à Edgar dans sa lettre : des moments où elle s'accuse de ses mauvaises pensées, où elle a presque des remords. Si ce n'était pas, en effet ? Henri Soulac est considéré, estimé. Jusqu'alors il n'a rien fait qui puisse le faire supposer capable de concevoir une pareille infamie. Parce qu'il l'aime aussi, comme Edgar, parce qu'il paraît triompher du malheur de son rival ? Mais dans Bordeaux il y a dix autres jeunes gens qui l'adorent, qui l'adorent dans l'ombre, sans avoir osé se déclarer ; dix jeunes gens qu'elle a surpris sous ses fenêtres, guettant son apparition, épiant un de ses regards ; dix jeunes gens dont elle ignore même les noms, qui devaient connaître la passion d'Edgar de Cordouan, jalouser son bonheur. Si c'était là un de ceux-là, et si Henri Soulac était innocent comme Edgar ?

Ce terrible point d'interrogation l'émeut, la trouble. Elle se reproche d'avoir condamné le jeune homme, même sans l'entendre, car elle

n'a jamais osé faire allusion devant lui aux mauvaises pensées qui lui étaient venues. A personne, du reste, elle n'a pu parler de ses soupçons ; à personne elle n'a pu ouvrir son âme.

D'Edgar, pas de nouvelles. Depuis qu'elle a vu son grand-père, personne ne lui a parlé de lui.

Quand elle s'est hasardée à prononcer son nom devant son père, celui-ci s'est borné à répondre :

— Attendons le procès.
 Jamais Henri Soulac n'a, en sa présence, dit un mot de son ami.

Elle ne lit pas de journaux qui pourraient la renseigner, et dans les quelques visites qu'elle reçoit il n'est jamais question de l'affaire des Chartrons, soit par délicatesse parce qu'on connaît les liens qui l'attachaient à M. de Cordouan, soit parce qu'on obéit à un mot d'ordre donné par son père.

Trois mois se sont passés dans cette solitude, dans cet éloignement de toutes communications, de toutes nouvelles.

Une seule personne, dans sa douleur, a paru s'intéresser à elle, une fillette, une ouvrière travaillant chez sa marchande de modes

L'Extérieure est toujours discutée, mais remarquablement ferme à 62 1/4.

Les sociétés de crédit sont bien tenues; quelques-unes même ont une tendance à s'élever.

La Banque de France se tient à 4,090.

Le Crédit Foncier s'est négocié très activement à 965. Sur ses obligations on constate des demandes suivies qui se portent principalement sur les obligations foncières et communales à lots qui sont encore au-dessous du pair; actuellement la prime de remboursement est de 20 à 25 fr.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 483.50.

La Société Générale se maintient à 467.50. On cote 374.50 sur les obligations 3 0/0 des Immeubles de France; les 4 0/0 se traitent à 467.

L'obligation des Cales de Radoub et Corderies parisiennes consolide sa récente avance à 435; on estime qu'elle peut encore gagner plusieurs points d'ici son échéance d'octobre.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 422.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 1^{er} SEPTEMBRE

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 20°
Ce matin, à 8 h.		+ 19°
Midi,	754 ^m / _{mm}	+ 25°
Hausse	4 ^m / _{mm}	
Baisse	2 ^m / _{mm}	
Température minima de la nuit		+ 13°

L'outragé imaginaire

Le *Courrier de Saumur* prétend que nous abreuvons M. Allain-Targé d'outrages.

Qu'il cite ces outrages, lui qui jadis était payé pour trainer ce candidat dans la boue et gagnait fort bien son argent.

Dire qu'un député a manqué à ses devoirs en ne dénonçant pas un scandale dont il avait pleine et entière connaissance, n'est pas l'outrager, c'est le juger.

M. Allain-Targé, comme député, nous appartient: nous le jugeons. A lui d'expliquer le silence que nous lui reprochons.

Si quelqu'un jette l'outrage, c'est le *Courrier* qui, depuis le premier scrutin, déverse l'injure sur une majorité d'électeurs qui a voté en toute liberté et n'est pas allée au radicalisme et à la loge.

Il faut être bien à court d'arguments pour remonter dans les débats entre deux candidats dont l'un a succombé au moins avec une dignité dont M. Allain-Targé aurait bien dû s'inspirer.

Les adversaires du candidat actuel se sont tus, et c'est en vain que vous donnez au public le spectacle piteux d'une rage continue.

Vous rappelez-vous l'histoire, que vous nous avez contée, de ces gens qui veulent

gravir un roc, mordent dessus, se cassent les dents et se retournent les ongles.

Vous nous aviez fait passer un bon moment ce jour-là et pourtant nous ne nous doutions pas que c'était votre portrait que vous traciez à l'avance.

Laissez donc les ténébres, l'esclavage et tous ces ridicules clichés pour une autre fois, et surtout ne parlez pas d'outrages, c'est bon pour vous; nous n'avons pas besoin de cela pour remettre quelqu'un à sa place et nous savons au moins froter les oreilles à un adversaire sans avoir recours à l'injure.

Tâchez d'en faire autant à l'avenir.

J. D.

A LA « PETITE LOIRE »

Vous vous désolés, *Petite Loire*, parce qu'un garde-champêtre aurait employé à l'égard de votre candidat des mots déplacés et malsonnants. Certes, je suis le premier à l'en blâmer et, si j'étais le maire de la commune en question, cet individu ne recommencerait pas, du moins comme garde-champêtre.

Mais faut-il vous en affliger tant? Que voulez-vous! chacun fait la guerre avec les moyens dont il dispose, et tous les électeurs n'ont pas terminé leur instruction à la conférence Molé ou au cours de déclamation de M^{me} Ernst, à la Sorbonne.

Je vous accorde que certains électeurs ont une manière de présenter leurs arguments qui aurait rudement épaté Démosthènes; mais croyez-vous que M. Allain-Targé ait eu tout seul le monopole des propos discourtois et que les autres candidats n'aient pas quelque peu écopé aussi eux?

Croyez-vous également que ces procédés soient de nature à nuire beaucoup à celui contre lequel ils sont dirigés?

Je crois plutôt le contraire et je connais telle commune où ils ont obtenu un effet opposé à celui qu'on en attendait.

Enfin, puisse cette lettre, par des vertus antirabiques, apaiser la colère du vaincu. On a 24 heures pour maudire ses juges, mais véritablement M. Allain-Targé abuse.

J. D.

NOS TRAMWAYS

La seconde adjudication de la Commission du réseau des tramways de Saumur et de sa banlieue, qui devait être procédée à la Préfecture, n'a pas eu lieu, faute de soumissionnaires.

On se rappelle que la première n'avait pas eu lieu pour le même motif.

Défoncement des vignobles de Sainte-Maure, près la Menitrie

Nous sommes heureux d'annoncer que pendant le courant de la semaine prochaine, un treuil à vapeur fonctionnera à l'abbaye de

Sainte-Maure (gare de la Menitrie). Il actionnera une charrue qui défoncera les vignobles qui doivent être complantés en américains greffés. Ce travail s'exécutera sous la direction de M. Fourmond, maire de Rochefort-sur-Loire, auquel nos lecteurs pourront s'adresser et pour faire exécuter pareil travail et pour l'achat de plants greffés.

Sécheresse périodique

Au congrès des sociétés savantes de Besançon, l'abbé Maze a fait sur la sécheresse de 1893 une communication assez curieuse.

Il a montré que ce n'est que le retour d'une sécheresse périodique dont le cycle est d'environ quarante-deux ans et que l'on trouve notée par les historiens en 591, 1010, 1053, 1095, 1137, 1179, 1305, 1473, 1599, 1641, 1683, 1767.

En 1809 et en 1851, le phénomène s'est montré sous une forme un peu atténuée. Cependant, d'après les registres de l'Observatoire, la quantité de pluie recueillie en ces années a été de beaucoup au-dessous de la normale.

La prochaine grande sécheresse serait donc pour l'année 1935. Qui vivra verra.

Fédération Nationale des Combattants de 1870-71

Angers, le 41 août 1893.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Echo Saumurois*,

Je vous serai infiniment obligé, si vous daignez accorder l'hospitalité aux quelques lignes suivantes, lesquelles sont destinées à tranquilliser ceux des combattants de Maine-et-Loire qui, chaque jour, me demandent avec anxiété quel délai leur est accordé pour l'envoi de leur feuille d'adhésion à la Fédération Nationale des anciens soldats de l'année terrible ayant des droits à l'obtention de la médaille commémorative de la guerre franco-allemande.

A cet effet, je crois bon de mettre sous les yeux de nos vaillants compatriotes la réponse que l'honorable président du Comité de Paris, M. Ernest George, vient de me faire parvenir au sujet du délai qui est accordé:

Paris, 24 août 1893.

Cher monsieur A. Bodineau, J'apprends avec plaisir le brillant résultat que rencontrent vos dévoués efforts dont je vous félicite bien vivement.

Nous avons fixé au 10 septembre le délai de rentrée des feuilles, en prévision que ce délai pourrait être prolongé de quinze jours, maximum; dans les principaux centres où cette nécessité serait reconnue — ce qui est votre cas — vous pouvez donc prendre vos dispositions pour que ces feuilles vous soient toutes retournées du 20 au 22 septembre, ou dimanche 24, dernier délai absolu, le lendemain 25 la concentration générale devant s'effectuer à Paris et le Conseil se réunir peu de temps après pour agir auprès des pouvoirs publics.

Nous avons déjà une quantité considérable de signatures provenant de tous les points de la France; je constate avec plaisir que les patriotes angevins ne sont pas les derniers et je souhaite qu'ils répondent en grand nombre à votre appel.

— Quoi!
— Lui écrire, par exemple...
— Vous pourriez lui faire parvenir la lettre?
— Pas moi, Mériadeck.
— Et Mériadeck consentira?
— Mériadeck fera tout ce que je voudrai. Il m'adore... Vous ne le connaissez pas?
— Non, fit Ariane en souriant, heureuse de l'espoir qu'on venait de lui faire entrevoir.
— C'est un bon garçon, un boute-en-train. Il chante toujours, mais on peut se fier à lui quand il s'agit de choses sérieuses. Mademoiselle veut-elle me confier la lettre?
— Mais... dit Ariane, très perplexe.
— Oh! Mademoiselle n'a rien à craindre avec nous. Je répond de Mériadeck comme de moi-même, et moi je ferais tout pour rendre service à Mademoiselle.
— Vous me connaissez donc?
— Bien peu. Voilà trois fois que je vois Mademoiselle. Mais Mademoiselle a l'air bon. Mademoiselle ne me reçoit pas, comme les autres clientes, avec un air dédaigneux et fier, comme si elles étaient humiliées de me parler. Mademoiselle est simple. Mademoiselle me parle comme à une jeune fille, comme à une égale, tandis que d'autres me traitent comme

Pour une aussi digne œuvre, je ne doute pas que les autorités locales ainsi que la presse vous assisteront de leur bon concours.

Daignez agréer, etc...
Le président, E. GEORGE.

De la lettre qui précède, il résulte que tous les anciens combattants qui ont reçu leurs feuilles d'adhésion ont tout le loisir pour les remplir et les retourner à qui de droit.

Ceux des anciens soldats de 1870-71 qui désirent participer à cette importante revendication sont priés de faire connaître leurs noms et adresse à M. Alfred Bodineau, 16, rue de la Roë, à Angers, qui, moyennant un timbre de quinze centimes, leur fera parvenir, dès le lendemain, tous les documents nécessaires à leur inscription.

Avis important. — Les feuilles, une fois remplies, peuvent être retournées à l'adresse ci-dessus, soit sous bandes ou sous enveloppes ouvertes, timbrées à cinq centimes.

Nota. — M. Péliissier, tapissier à Saumur, est le représentant du Comité Angevin pour cette ville et ses environs.

Le « Messager angevin »

Voici les décisions prises par le *Messager angevin*, relativement au concours de Tours: Les entraînements ont été ainsi arrêtés: La Menitrie, 31 août. Saumur, dimanche 3 septembre. Langeais, jeudi 7 septembre. Tours, dimanche 10 septembre (Concours). La mise en paniers à chacun de ces entraînements et concours se fera la veille de 5 à 7 heures du soir.

Tous les pigeons, quels qu'ils soient, peuvent y prendre part.

Le service des postes aux manœuvres

A partir du 10 septembre, les correspondances destinées aux militaires qui prendront part aux manœuvres des 2^e et 3^e corps d'armée ne devront pas faire mention du lieu de destination.

Mais ces adresses feront connaître la division à laquelle appartiennent le régiment, le bataillon et la compagnie, l'escadron ou la batterie du destinataire.

Ces manœuvres, qui durent jusqu'au 25 septembre, ont lieu dans l'Eure, l'Oise, la Seine-et-Oise, la Seine-Inférieure et la Somme.

Un nouveau service de paquebots

Le steamer *Olbia*, capitaine Bouille, venant de Rouen, a inauguré, samedi dernier, un service régulier entre La Rochelle et le Canada.

L'*Olbia* est entré jeudi matin, à sept heures, au bassin de la Palice, dont l'entrée était pavoisée à cette occasion.

C'est un beau navire, appartenant à la Société franco-canadienne, d'une longueur de 110 mètres, parfaitement aménagé et jaugeant 1,700 tonneaux. Il a embarqué pendant toute la journée une grande quantité de marchan-

et qui était venue un matin lui apporter un chapeau.

La voyant triste, soucieuse et connaissant son histoire, l'enfant s'était hasardée à lui offrir ses services.

C'était une fillette de seize ans environ, toute blonde, toute riieuse, toute potelée, toute en fossettes, avec des yeux bleus superbes, une grande bouche meublée de dents adorables.

Ariane avait essayé le chapeau sans même penser à ce qu'elle faisait. Elle l'avait mis sur sa tête et restait plantée devant la glace sans regarder, l'esprit ailleurs.

La jeune ouvrière, qui se nommait Bluette, un surnom, attendait en souriant.

Elle demanda:

— Mademoiselle est satisfaite?

— De quoi? dit étourdiment Ariane.

— Mais du chapeau que Mademoiselle essaie.

— Ah! oui, pardon, fit M^{lle} de Millanges.

Elle ôta le chapeau.

— Il va très bien, dit-elle.

— Mademoiselle ne l'a même pas regardé... Mademoiselle pensait à autre chose...

Ariane ne répondit que par un soupir...

L'ouvrière rangeait les cartons qu'elle avait apportés... Elle les avait pris à son bras et avait fait un pas pour se retirer quand elle revint à M^{lle} de Millanges.

— Si j'osais? murmura-t-elle.

— Quoi, mon enfant?...

— J'offrirais bien mes services à Mademoiselle...

— Comment cela? dit Ariane...

— Je connais la cause du chagrin de Mademoiselle... Je sais que Mademoiselle allait épouser...

Elle ajouta vivement:

— Oh! Mademoiselle peut avouer qu'elle pense toujours à lui, qu'elle l'aime encore, car il est innocent. C'est l'avis de Mériadeck.

— Mériadeck?

— Un garçon boulanger qui livre quelquefois le pain au fort du Hâ et qui me fait la cour.

— Il l'a donc vu? Il le connaît? fit aussitôt M^{lle} de Millanges.

— Non, mais il en a entendu parler par les gardiens... Jamais on a vu un prisonnier si comme il faut, si doux, si poli... Et qui a l'air si malheureux!... Si Mademoiselle voulait...

une petite chienne. Et ça m'a touchée. Puis il y a la sympathie qui ne se commande pas. Enfin je suis toute dévouée à Mademoiselle. Que Mademoiselle m'éprouve et se serve de moi.

Ariane regardait la jeune fille.

L'œil était franc, loyal, la bouche riante.

Aucune arrière-pensée, aucune trahison ne pouvait se tapir dans ces fossettes riieuses.

Elle se confondit en remerciements émus et elle accepta.

— Je vais la faire, dit-elle, mais comment saurai-je si vous avez réussi?

— Je reviendrai le dire à Mademoiselle.

— Sous quel prétexte? Je suis très surveillée ici, par mon père, par mes domestiques... Si on vous voit revenir sans motif...

— Sans motif? fit Bluette.

Elle saisit le chapeau que M^{lle} de Millanges venait d'essayer et qui était resté sur la toilette et en un tour de main elle l'eut chiffonné et défait.

— Que faites-vous? s'écria Ariane surprise. L'ouvrière éclata de rire.

— Ce que je fais? Mademoiselle ne le voit pas? Je me crée un motif, un prétexte.

— Ah! oui.

— Le chapeau n'allait pas. Mademoiselle m'a

dises, consistant notamment en conserves venant de Nantes, vins expédiés de Bordeaux et de Saumur, eaux-de-vie en provenance de Cognac, etc.

A sept heures du soir, l'*Olbia* reprenait la haute mer, emmenant 87 passagers de chambre et émigrants et emportant la poste. Le steamer fera escale à Saint-Pierre et Miquelon, et ira ensuite sur Québec et Montréal. Il sera de retour à La Rochelle le 25 septembre et repartira dans le courant d'octobre. Un autre steamer partira dans l'intervalle.

Les mendiants Italiens

La direction de la sûreté générale vient de prescrire aux commissaires de police des villes et des chefs-lieux de canton d'expulser, sur la moindre plainte des habitants, les nomades, presque tous Italiens, qui se livrent par bandes à la mendicité dans les régions du Centre et du Sud-Est, le passage de ces vagabonds coïncidant avec des vols nombreux.

Cavalcade historique à Loudun

À l'occasion de la fête de Théophraste Renaudot, on annonce qu'une brillante cavalcade historique doit venir augmenter, rehausser encore cette solennité.

Les habitants de Loudun ont fait un accueil très favorable aux listes de souscriptions.

Les manœuvres de cavalerie de Bléré

Les grandes manœuvres de cavalerie ont commencé hier.

Ces manœuvres, qui offriront un intérêt tout particulier, auront lieu en pleine Beauce, dans le terrain compris entre la Loire et le Loir. Nulle région n'est plus fertile en souvenirs militaires, car c'est entre Châteaudun, Orléans, Blois et Tours, qui sont les quatre sommets du quadrilatère dans l'intérieur duquel évolueront nos régiments de cavalerie, que l'armée de la Loire a livré, en 1870, ses plus sanglants combats.

Bulletin artistique

Le gouvernement français vient de nommer chevalier de la Légion d'honneur M. Engène Ysaye, le renommé violoniste et professeur au Conservatoire de Bruxelles.

On se rappelle que Ysaye est venu jouer plusieurs fois à Angers, aux concerts de l'Association Artistique.

Petite chronique électorale

Nous lisons dans les listes de désistement pour le scrutin de ballottage, publiées par nos confrères de Paris :

« Jura. — M. Ligier, républicain modéré, se désiste dans l'arrondissement de Poligny, où restent en présence MM. Poupin, radical, et Milcent, rallié. »

M. Ligier est le frère de M. Hermann Ligier, préfet de Maine-et-Loire.

Les huîtres d'Ostende

Anjourd'hui même s'ouvre la saison des huîtres. A ce sujet, la Chambre syndicale de l'alimentation de Bruxelles vient d'adresser au ministre des Chemins de fer belges une pétition demandant que les huîtres d'Ostende soient expédiées plus rapidement de Paris.

Cette demande peut paraître étrange au premier abord, mais on s'étonnera moins lorsqu'on saura que les huîtres d'Ostende sont toutes originaires de France.

Expédiées principalement des départements de la Gironde, de la Vendée, du Morbihan et du Calvados, elles arrivent par les lignes d'Orléans et de l'Ouest à Paris, d'où elles sont dirigées sur Bruxelles. De là on les envoie à Ostende où elles parquent quelques jours et deviennent, par ce fait, les « huîtres d'Ostende » si appréciées des gourmets.

La Belgique, elle, ne possède aucune race d'huîtres indigènes.

Et dire qu'il y a des gens qui vont à Ostende spécialement pour manger des huîtres soi-disant élevées sur cette plage !

Prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois de septembre

Beau temps du 1^{er} au 3 ; variable au dernier quartier de la lune, du 3 au 10.

Averses fréquentes dans l'Ouest. Brusques variations de température vers la fin de la période dans le sud-est.

Vent du 3 au 4 ; fort du 8 au 9.

Période pluvieuse et venteuse à la nouvelle lune, du 10 au 18. Plus particulièrement pluvieuse sur le littoral de la Manche. Neige dans les Alpes et le Jura. Abaissement de la température.

Vents très variables et forts, pendant le cours de cette période, sur l'Océan, la Méditerranée, et toutes les mers intérieures, plus particulièrement le 10 et le 14. Sinistres maritimes à redouter. Accalmie dès le 16. Hygiène rigoureuse à observer. Grande humidité sur le littoral de la mer du Nord. Crue des cours d'eau. Routes ravivées dans le Sud-Ouest.

Belle période en France au premier quartier de la lune, du 18 au 23. Très variable au milieu et surtout du 22 au 23. Equinoxe d'automne.

Belle période, notamment pour la région méridionale, à la pleine lune, du 23 au 2 octobre. Navigation facile. Excursions agréables. Averses sur le littoral de la Manche, du 26 au 27, et le 30. Mois variable. Mauvais du 10 au 18. Gelées automnales sans gravité. Labours faciles. Ensemencements faits dans d'assez bonnes conditions. Etat sanitaire satisfaisant en France.

Les dames en bicyclette

Dans une des prochaines séances de l'Académie de médecine, il sera fait une communication sur un sujet des plus intéressants en ce moment.

Il s'agit des « dangers de l'emploi de la bicyclette pour la femme ».

Cette communication concluerait à ce que l'emploi de la bicyclette peut entraîner chez la femme des désordres internes, tant par le mouvement des jambes que par la position dite à califourchon, déjà condamnée, du reste, dans l'équitation.

Voilà qui ne va pas faire rire les jolies cyclistes.

Avis aux garçons de café

Nous mettons en garde les garçons de café contre une paire d'escrocs qui les exploitent spécialement.

Ce couple, très bien mis, entre dans un café, l'homme demande une consommation qu'il paye, puis au moment de partir, s'adressant au garçon, sous prétexte d'avoir laissé son argent à la maison, demande 20 ou 30 francs à emprunter, en offrant en gage une jumelle et en promettant de revenir le soir.

Le garçon s'empresse d'être agréable aux clients qui, le soir même, filent pour une destination inconnue.

NOUVELLES MILITAIRES

Les prochaines promotions dans l'état-major général et dans les différentes armes seront signées le 20 septembre. Le Président de la République remettra lui-même les décorations aux officiers des 2^e et 3^e corps d'armée, après la revue qui sera passée, cette année-ci, dans la plaine du Tillé, par le ministre de la guerre.

On remarquera que ce n'est plus le chef de l'Etat qui passe la revue des troupes, contrairement à l'usage établi depuis quatre ans. Et, à ce propos, il est intéressant de rappeler qu'en 1890 le Président de la République fut informé, au dernier moment, que M. de Freycinet avait l'intention de passer lui-même, à Cambrai, la revue des 1^{er} et 2^e corps d'armée. Immédiatement, le ministre civil de la guerre fut prévenu que cette revue serait passée par M. Carnot, et il en fut de même à Vitry-le-Français, en 1894, et à Montmorillon l'an dernier. M. de Freycinet n'étant plus ministre, M. Carnot cède au général Loizillon l'honneur de galoper devant le front des troupes, et demeure, comme à Longchamp, dans sa tribune officiellement décorée.

FAITS DIVERS

LE « REFERENDUM » D'ARGENTEUIL

L'ouverture des vendanges avait été fixée à Argenteuil au 4 septembre prochain ; mais une vingtaine de vigneron, trouvant cette date trop rapprochée, ont provoqué un referendum.

Sur les 600 à 700 vigneron qui occupent le territoire, 34 seulement se sont réunis dans

seule elle pouvait ouvrir son cœur, s'entretenir de lui, aussi attendait-elle la jeune ouvrière avec une impatience, une anxiété que l'on devine sans qu'il soit nécessaire d'y insister davantage...

A plusieurs reprises, et même à plusieurs fois par jour, elle avait demandé à Louise si l'on était venu de chez la modiste, et celle-ci, très surprise, qui savait que sa maîtresse n'était pas coquette, s'était dit :

— Qu'a donc mademoiselle?... Jamais je ne l'ai vue si préoccupée de ses chapeaux.

Ariane, n'y tenant plus, allait même envoyer sa domestique réclamer le chapeau bleu, quand un jour, dans l'après-midi, Bluette se présenta enfin.

— Ah ! c'est vous ? fit la femme de chambre. Vous êtes attendue avec une impatience !...

La jeune fille sourit.

— Nous avons beaucoup d'ouvrage... un grand mariage.

— Je vais vous annoncer.

Et la soubrette se précipita dans la chambre de sa jeune maîtresse en criant :

— Mademoiselle ! Mademoiselle ! c'est le chapeau bleu.

(A suivre.)

une salle de la mairie qui avait été mise à leur disposition.

Une discussion assez vive éclata entre les vigneron. Les uns acceptaient la date du 4 septembre, d'autres proposaient celle du 7, d'autres enfin prétendaient qu'il ne fallait commencer le travail que le 11 et même le 18 septembre.

Finalement on procéda au vote, qui donna le résultat suivant :

Ouverture au 4 septembre : 19 voix ;

Ouverture au 7 septembre ; 21 voix ;

Ouverture au 11 septembre, 14 voix.

La date du 7 a donc été officiellement consacrée.

Le meilleur remède contre les vices du sang est la **Tisane Dussolin**.

Dernières Nouvelles

LE DUEL DREYFUS-DRUMONT

Dans la *Nation*, M. Dreyfus, répondant à un article de M. Drumont, dit que M. Drumont l'ayant attaqué sous les armes, en quelque sorte, puisque les témoins avaient déjà arrêté les conditions et le lieu du duel, il pouvait reprendre son droit d'offensé. Il ne le fera que demain après s'être rendu au rendez-vous convenu.

Le duel de MM. Drumont et Dreyfus a eu lieu hier près la tour Villebon, au bois de Meudon.

M. Dreyfus a été blessé trois fois, au bras droit, à la poitrine et au côté.

Un témoin de M. Dreyfus a protesté parce que M. Drumont, malgré le commandement répété de halte, aurait foncé à nouveau sur son adversaire.

On assure qu'une nouvelle rencontre a lieu aujourd'hui au pistolet.

LES ITALIENS A NANCY

Nancy, 31 août. — Cette nuit, trente-cinq ouvriers italiens ont quitté Nancy, se rendant à Strasbourg et à Bade.

La plupart des ouvriers maçons ont repris le travail. Quelques-uns seulement ont été renvoyés par les entrepreneurs.

Une seule arrestation nouvelle a été faite hier soir, celle d'un ouvrier qui avait assailli un de ses collègues.

Des agents de police surveillent les principaux chantiers où des troubles sont à craindre.

LES ÉVÉNEMENTS EN ESPAGNE

Madrid, 31 août. — La prise de possession des nouveaux commandants de corps d'armée, qui a eu lieu aujourd'hui, n'a donné lieu jusqu'à présent à aucun incident.

Les nouvelles de Saint-Sébastien indiquent que la population a repris son calme habituel. La Reine reçoit de tous côtés des témoignages de dévouement des corporations municipales et provinciales.

Les représentants de toutes les classes sociales des provinces basques protestent unanimement contre les agissements d'une poignée de perturbateurs.

La division des républicains fait qu'on n'a aucune crainte sérieuse.

LE GÉNÉRAL DODDS AU DAHOMEY

Marseille, 31 août. — On mande de Kotonou que le *Liban*, ayant à bord le général Dodds, est arrivé ce matin.

Vendredi 1^{er} et Samedi 2 septembre, vente publique, au détail et à l'amiable, de toutes les Marchandises restant de la Liquidation formée par UNIVERSÉL MAGASIN, rue de la Comédie, 21.

Ces deux derniers jours accordés pour répondre à une grande quantité de demandes qui sont parvenues à la Direction.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Il fait défaire. Je le remporte et je le rapporterai demain. Je me plaindrai même beaucoup de Mademoiselle à la femme de chambre. Mademoiselle m'autorise à me plaindre d'elle ?

— De grand cœur, fit Ariane qui rit aussi, gagnée par la belle humeur de la jeune fille.

Celle-ci avait remis le chapeau dans son carton.

— Pas facile à servir, M^{lle} de Millanges.

Elle se tourna vers Ariane :

— C'est ce que je dirai à la domestique... Un chapeau ravissant. Elle me l'a fait démonter en un tour de main... Ah ! ces gens riches, quelles exigences !

Elle soupira et haussa les épaules.

Ariane écrivit la lettre, la remit à la jeune fille.

Puis celle-ci, après avoir repris les objets qu'elle avait apportés, dit à Ariane :

— A bientôt. Comptez sur Mériadeck !

M^{lle} de Millanges lui serra la main et la conduisit à la porte en la remerciant.

Elle allait pouvoir donner à Edgar de ses nouvelles, en recevoir peut-être... C'était une lueur dans la vie sombre qu'elle menait, et elle bénissait intérieurement celle qui avait allumé cette lueur dans son âme.

Plusieurs jours se passèrent sans que M^{lle} de Millanges reçût des nouvelles de Bluette, ni de personne. On ne lui laissait pas lire les journaux et son père ne lui parlait plus de rien. Il ne lui adressait la parole que pour lui faire l'éloge d'Henri Soulac et l'entretenir des espérances de ce dernier. Elle était obligée de recevoir celui-ci, de lui faire bon visage, et cependant, Dieu sait s'il lui était odieux, avec les soupçons qu'elle avait sur son compte !

Henri Soulac aussi était muet. Il ne parlait jamais de son ami. Il était donc impossible à Ariane de rien savoir. Elle se méfiait de sa femme de chambre et se fût bien gardée de l'interroger. Les autres domestiques craignaient M. de Millanges et n'osaient rien faire qui pût lui déplaire. Or ils savaient que les visites d'Henri Soulac agréaient à leur maître, et ils avaient mille attentions, mille prévenances pour l'homme qu'ils considéraient déjà comme le futur gendre...

Dans ces conditions, Ariane était dans son hôtel aussi peu libre, aussi étroitement gardée qu'Edgar de Cordouan dans sa prison... Elle n'avait pas revu le grand-père de celui qu'elle aimait et ne savait rien de ce qu'il faisait. Elle n'avait d'espoir qu'en Bluette. Avec Bluette

A. COURTET, entrepositaire, rue Dailly, à Saumur

SUCRE POUR VENDANGES

Par 1,000 kilos — 70 francs les 100 kilos.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Au centre de la ville de Saumur
Appropriée pour le commerce
D'un revenu de 2,500 fr.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE A PROXIMITÉ DE SAUMUR

Belle Ferme de 25 hectares

Revenu par bail authentique
525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire
de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.
BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements,
à M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

OCCASION EXCEPTIONNELLE

A CÉDER, pour cause de maladie grave, sans argent comptant et à prix d'estimation, une ancienne Maison d'Épicerie avec débit sur le comptoir, située dans un des quartiers les plus commerçants de la ville d'Angers. Recettes prouvées, 60 à 65 fr. par jour. Loyer peu élevé. Logement sain et aéré.

A L'ESSAI

S'adresser ou écrire à M. MAXIMIN MARCEL, 3, rue Voltaire, Angers.

Renseignements gratuits.

Etude de M^e ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE

A L'AMIABLE

1^o La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).

2^o La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE A L'AMIABLE

Le Château de la Gaudinière

A 4 kilomètres du bourg d'Allonnes et à 11 kilomètres de Saumur, comprenant, outre ses réserves, la ferme de la Basse-Cour, enclos, avec le château dans un parc, contenant, 19 hect. 20 a. 70 cc.

Belle futaie et pâture en face la grille du château, contenant 5 hect. 57 a. 10 c.

Et diverses pièces de terre, vignes et prés en divers endroits de la commune, contenant 6 hect. 89 a. 30 c.

Ensemble : 31 h. 67 a. 30 c. Le château et ses dépendances pourraient être vendus séparément.

S'adresser, pour visiter et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire.

A LOUER OU A VENDRE MAISON

Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o

Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grison, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 50 centiares ;

2^o

Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares ;

3^o

Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4^o

PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5^o

LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4^o

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de mode (pâtisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

GR^{de} ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successor, Elève de Pleyel, Wolff et C^{ie}

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

ÉPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante ÉPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 AOUT

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	99 40	Banque de France	4050	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	387 50	Compagnie parisienne du Gaz	526
3 0/0 amortissable	99 40	Banque d'Escompte	85	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	482	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	367 50
4 1/2 1883	104 10	Comptoir national d'Escompte	482 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	475 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	28
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	963	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	478	— 6 0/0 2 ^e série	27
Oblig. 1855-60 3 0/0	574 75	Crédit Industriel et Commercial	—	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	413 75	— obligations à lots	100
— 1865 4 0/0	542	Crédit Lyonnais	778 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	473	Suez 5 0/0 remboursable à 500	142 75
— 1869 3 0/0	428	Crédit Mobilier	85	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	419 50	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	455	—	—
— 1875 4 0/0	548	Société Générale	468 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	459	Emprunt russe 1862 5 0/0	101 75
— 1876 4 0/0	546	Est	961	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	461 50	— 1889 4 0/0	100 90
— 1886 3 0/0	422 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1529	Nord 3 0/0 r. à 500	472	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	—
		Midi	1339 50	Orléans 3 0/0 r. à 500	463	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	465	Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	—
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Nord	1875		
				Orléans	1618		
				Ouest	1117		
				Compagnie parisienne du Gaz	1395		
				Transatlantique	475		
				Canal de Panama	16		
				— Suez	2670		
				Autrichien 4 0/0 or.	97 40		
				Dette d'Égypte 6 0/0	101 70		
				Extérieur 4 0/0	62		
				Hongrie 4 0/0 or.	94 70		
				Italie 5 0/0	35 25		
				Portugais 3 1/2 1884	73		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,